

## A. CHALLENGE CROSS

1. Le « challenge cross » est un challenge de régularité visant à récompenser les athlètes qui auront représenté notre club dans les épreuves de cross-country entre le 15 octobre de chaque année le 31 mars de l'année suivante.
2. Le Challenge prend en compte les résultats homologués réalisés lors de cross qui figurent aux calendriers officiels des 2 Ligues belges (LBFA ou VAL). Les dates et lieux des cross entrant en ligne de compte seront annoncés lors des entraînements, sur le site Internet du RIAAC, par Facebook, et/ou par e-mail.
3. Pour être repris dans le classement, il faut avoir participé à minimum 3 événements type « cross » ; être en règle de cotisation ; porter le maillot du club.
4. Un classement par point est réalisé sur base des résultats aux cross.
  - a. Tout cross rapporte des points.
  - b. Le calcul des points pour le classement est basé sur les 5 performances qui rapportent le plus de points.
5. Le calcul des points liés à une participation se fait comme suit

$$100 * (\text{Nombre d'arrivées} - \text{Classement athlète} + 1) / \text{Nombre d'arrivées}.$$

6. Des points supplémentaires peuvent être obtenus par la participation à certains événements :
  - a. La participation à un Cross-athlon (s'il y a une équipe encadrée du RIAAC) rapporte 60 points ;
    - i. Pour les athlètes cadets et + du RIAAC, l'encadrement lors du Cross-athlon compte comme une participation à un cross. Il rapporte également 60 points ;
  - b. La participation aux Championnats de Bruxelles de Cross rapporte 40 points en plus du classement ;
  - c. A partir de cadet, la participation aux Championnats
    - i. Francophone (LBFA) de Cross rapporte 50 points en plus du classement ;
    - ii. De Belgique (LRBA) de Cross rapporte 80 points en plus du classement.
7. Tout vainqueur dans sa catégorie, hommes et femmes confondus, recevra une coupe souvenir.
8. Le vainqueur du classement général, hommes et femmes confondus, recevra un bon d'achat d'une valeur de 100 euros pour de l'équipement sportif.

Compétitions à privilégier (surtout pour les plus jeunes) pour la saison cross 2019-2020.

09/11/2019 USBW

16/11/2019 CABW

23/11/2020 SPVI

08/12/2020 RIWA

12/01/2020 WS

15/02/2020 RIAAC (Cross Athlon)

Ces compétitions sont à privilégier car un encadrement par le club sera organisé si des participants s'annoncent à l'avance.